



## La laïcité et l'expression des croyances religieuses

Terminale CAP / Terminale bac pro  
– approche différenciée

### Durée horaire indicative :

- 5 à 6 heures en TCAP ;
- 6 à 8 heures en TBac Pro.

### Mots clés

Laïcité – pluralisme – intérêt général - liberté - égalité – respect.

### Référence au programme

Pluralisme des croyances et laïcité :

- s'approprier la laïcité comme garante de la liberté de chacun dans une République démocratique ;
- réfléchir aux enjeux que recouvre la laïcité face aux formes contemporaines d'expression des croyances religieuses.

### Connaissances

La notion de laïcité. Ses différentes significations, ses dimensions historique, politique, philosophique, et juridique. Les textes actuellement en vigueur : la loi de 2004.

### Compétences

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.
- Mobiliser les connaissances exigibles.
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.
- S'impliquer dans le travail en équipe.



## Supports

Ressources iconographiques, vidéos et documentaires à sélectionner en lien avec le professeur documentaliste.

## Description de la séance

Dans une première phase, on construit avec les élèves les composantes de la notion de laïcité :

- On procède d'abord à **un recueil des représentations** des élèves en les interrogeant sur le mot laïcité : ont-ils déjà entendu ce mot ? Où (école, médias, famille...) ? Quand ? Dans quelles circonstances ? Qu'en ont-ils retenu quant à sa signification ?
- Puis, à partir d'une banque d'images sélectionnées pour la variété des significations de la laïcité qu'elles montrent, on met en place **une activité de photo langage** : on invite chaque élève à choisir une image, à dire en quoi elle évoque pour lui, personnellement, la notion de laïcité, à l'écrire sur un post-it.
- On réunit alors les post-it pour une lecture commune qui doit favoriser **l'élaboration collective et partagée d'une définition** ; pour cela, on travaille, avec les élèves, sur les récurrences et les écarts à l'œuvre dans la conception de chacun. On fait remarquer et on nomme les champs couverts par la laïcité : on interroge ce qu'elle est, ce qu'elle n'est pas, ce qu'elle permet, ce qu'elle interdit. Au fur et à mesure de ces échanges, on crée un **nuage de mots** synthétisant les composantes de la notion, et qui comprendra par exemple certains des termes suivants : liberté de conscience – prosélytisme – pratique religieuse – République - pression politique et idéologique - liberté d'expression – démocratie - athéisme - neutralité de l'État – liberté des cultes - refus des discriminations – égalité des droits - pluralisme – croyance etc.
- À partir de ce nuage de mots, pour stabiliser l'appropriation de la notion, on fait écrire **un texte de synthèse** à partir d'amorces de phrases : *j'ai compris que la laïcité, c'est.... Sert à.... Nécessite de ..... Protège de.... Empêche de ... Permet de ...*



On peut alors passer à la phase articulant connaissances et compétences argumentatives, de façon différenciée selon le niveau :

## En CAP

- **On procèdera à partir du visionnage d'une vidéo.**
- On remet aux élèves une **feuille d'écoute** sur laquelle ils repèrent, par groupe :
  - les noms et fonctions des protagonistes,
  - les objectifs de la commission Stasi,
  - les conditions d'élaboration de la loi,
  - les domaines d'extension de la laïcité : travail, hôpital, prison, établissements publics.
- On fait saisir aux élèves les débats suscités et donc **les points de vue qui s'expriment** en leur proposant de valider, parmi une série d'affirmations, celles qui se rapportent aux objectifs de la commission Stasi, celles qui s'y opposent.
- Au terme de ce travail, on propose aux élèves d'imaginer et de **raconter des scènes concrètes de la vie** dans lesquelles le principe de laïcité, tel qu'arrêté par la loi de 2004, est en jeu : à l'école, à l'hôpital, en prison, à la piscine etc.
- On met alors en place **un jeu de rôle**. On propose aux élèves l'amorce suivante :

*Certains élèves pensent que cette loi leur interdit dorénavant d'être croyants. D'autres trouvent que la religion devrait juste être interdite partout car son expression pose trop de problèmes. Dans le cadre d'une visite de l'Assemblée Nationale organisée par le professeur d'histoire, les élèves de la classe doivent rencontrer l'un des députés ayant voté la loi de 2004. En vue de cette rencontre, les élèves préparent une interview.*

*Le député répond à tous les points de vue qui s'expriment.*

*Imaginez les questions des élèves et les réponses que pourrait vous faire ce député. Jouez la scène.*

## En Bac Pro

- **On lance une phase de recherche documentaire en interdisciplinarité avec le professeur documentaliste** autour des questions suivantes :
  - mise en place de la commission Stasi : contexte et composition de la commission ;
  - principes de fonctionnement de la commission ;
  - objectifs et missions de la commission ;
  - propositions de la commission en vue d'une loi ;
  - élaboration de la loi et principes retenus ;
  - débats suscités et points de vue exprimés dans la presse, la société civile, le pouvoir politique.



- Au terme de ces recherches et de leur exploitation sous forme d'exposés par exemple, **on arrête collectivement une question qui sera le sujet du débat**. Par exemple : *la laïcité sert-elle à empêcher ou à protéger l'expression de la croyance religieuse dans la République ?*
- Une fois la question arrêtée, les élèves **construisent leur argumentaire** : on attend que chaque argument soit référé à une donnée précise : date, nom, fait...
- **Le débat est réglé** : en conséquence, les élèves se répartissent les rôles : les débatteurs, les observateurs, le(s) secrétaire(s), le(s) animateur(s), le public.

Le débat tirera avantage à être filmé pour permettre un retour sur son déroulement.

- **Lors de la projection en classe entière** de ce débat, on s'arrête sur certains moments pour interroger le rôle de chacun : qui a monopolisé la parole ? qui n'a pas parlé ? pourquoi ? quelle responsabilité attribuer aux animateurs dans la répartition et la circulation de la parole ?

On revient également sur la teneur des arguments : lesquels étaient documentés ? Lesquels ne relevaient que d'une opinion générale ? Les arguments étaient-ils suffisamment illustrés par des exemples ?

- Enfin, on analyse la qualité de l'écoute, dimension essentielle du débat : a-t-elle été attentive, respectueuse, active ?
- On conclut sur des pistes d'amélioration : chacun formule cinq pistes dont on fait la synthèse pour déboucher sur une « Charte du Débat Responsable ». Cette charte sera à appliquer lors d'un prochain débat pour assurer une progressivité de cet apprentissage.

## Évaluations possibles

**Évaluation du débat** centrée sur les compétences : « Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu » - « Mobiliser les connaissances exigibles » - « Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ».

Les traces écrites produites au cours des séances d'EMC, qu'elles relèvent d'un écrit de travail, de synthèse, ou d'écrits argumentatifs gagneront à être consignées dans un « **cahier citoyen** » qui gardera ainsi la trace des réflexions individuelles ou collectives menées. On peut évaluer ces traces écrites selon la pertinence et la richesse du propos.

**Évaluation de la phase de recherche documentaire et de l'élaboration de l'argumentaire** centrée sur la compétence : « S'impliquer dans le travail en équipe ».

## Ressources pour aller plus loin

- Abdennour Bidar, *Pour une pédagogie de la laïcité à l'école*, Mission pédagogie de la laïcité, Haut conseil à l'intégration, Ministère de l'Éducation Nationale, 2013.
- *Faits religieux et laïcité aujourd'hui* - CRDP de l'académie de Versailles, DVD vidéo, 1 h 44 min, 2006.
- *Les Cahiers Pédagogiques*, « Débattre en classe », n°401, février 2002.
- *Les Cahiers Pédagogiques*, « Croiser des disciplines, partager des savoirs », n°521, mai 2015.



- *Un siècle de laïcité en France*, DVD Rom édité par l'Académie des Sciences Morales et politiques, 2008.
- Françoise Werckmann (dir.), *Apprentissage du débat et citoyenneté- Des clefs pour la classe*, CRDP de l'académie de Strasbourg, 2012.

## Articulation avec d'autres disciplines / dispositifs

Interdisciplinarité avec le professeur documentaliste dans les phases de recherche documentaire, d'élaboration de l'argumentaire et dans la démarche de débat.